



Je vote CGT

Cher-e-s collègues,

Depuis l'année 2020, nous connaissons une période compliquée avec l'apparition de l'épidémie covid-19, qui a bouleversé notre quotidien et nos conditions de travail dans un contexte de forte présence des risques psychosociaux (RPS) au CATP.

À cela s'est ajoutée une crise géopolitique majeure qui alimente une inflation record, et qui rend plus prégnante la question de la juste répartition des bénéfices que nous produisons collectivement.

Si économiquement le CATP a traversé cette période sans grande difficulté grâce à l'investissement de tous, socialement il reste beaucoup à faire... et nous sommes déterminés à faire évoluer les choses, c'est notre engagement !

Les quelques chiffres qui suivent traduisent le résultat de la politique sociale menée par la direction générale du Crédit Agricole Touraine-Poitou.

Tout d'abord, **en matière de rémunération** :

- avec des augmentations individuelles et collectives qui ne couvrent même pas l'inflation pour plus de 1 salarié sur 2 (en 2021, 57% des effectifs affichent un taux d'augmentation inférieur à 1% pour une inflation de 1,6%¹) ;
- avec le versement de primes à un nombre réduit de bénéficiaires, sans que nous en connaissions les critères d'attribution ;
- avec l'attribution de RCI ou de niveaux d'expertise dès l'embauche pour 45% des recrues¹ dépassant ainsi la rémunération de salariés ayant jusqu'à 15 ans d'ancienneté, ce qui démontre la faiblesse de nos salaires vis-à-vis du marché.

Un nombre de **démissions en forte augmentation** :

- 37 en 2020 ;
 - 58 en 2021² ;
- soit 95 démissions en l'espace de 2 ans !

Un nombre de **licenciements pour inaptitude**, dont la quasi-totalité est liée aux conditions de travail, qui reste à un niveau élevé : 23 en 2020, 25 en 2021¹, ce qui a conduit à une nouvelle alerte de la médecine du travail pour risques psychosociaux en 2021 (après celle de 2018).

Enfin, une **augmentation de plus de 20 % du nombre de jours d'arrêts maladie** entre 2018 et 2021² avec une forte hausse déjà observée avant covid...

1. Source : Ipsa-facto / Rapport de l'expert du Comité d'Entreprise juillet 2022.

2. Source : bilan social.



C'est dans ce contexte particulier que vous allez être amenés à élire vos représentants au comité social et économique (CSE), unique instance sociale du CATP.

AVEC NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

Engagement et transparence

C'est l'assurance d'**avoir des représentants utiles**, accessibles et présents qui savent défendre vos intérêts en toute indépendance vis-à-vis de la direction. C'est l'assurance d'**avoir des informations régulières** sur la vie de l'entreprise, les choix de gestion, le contenu des négociations. C'est l'assurance de **voir vos attentes et vos revendications relayées** dans les négociations. C'est l'assurance de **négociations** et d'une activité syndicale fidèles aux engagements pris.

Des élus formés et compétents

Les élus CGT bénéficient de l'apport de l'ensemble de l'organisation CGT où coopèrent des experts économistes, financiers, commerciaux, juristes, assistants, techniciens, managers, toutes et tous motivés. Les élus CGT poursuivent un parcours de formation complet (juridique, économique et social) tout au long de leur mandat. **L'équipe CGT, c'est également 3 juges prud'homaux sur le 37 et le 86 et 1 conseiller du salarié** qui bénéficient de formations juridiques approfondies en droit du travail.

DES MOTS ?... DES ACTES !

- Au cours de notre dernier mandat, nous avons notamment :
- déclenché une **alerte pour danger grave et imminent**, suite à l'alerte de la MSA sur les risques psychosociaux, alerte qui n'a pu aboutir à cause de l'opposition d'autres organisations syndicales ;
 - porté sans censure **toutes les réclamations individuelles et collectives** que vous nous avez remontées ;
 - accompagné **plusieurs collègues devant le conseil des prud'hommes**, et obtenu des victoires sur des sujets relatifs à l'insuffisance professionnelle, l'inaptitude et au harcèlement (100 % des collègues que nous avons accompagnés ont gagné devant le conseil des prud'hommes) ;
 - rencontré et échangé avec les **différents intervenants au CATP** : médecins du travail, inspecteur du travail, experts, avocats... afin de défendre au mieux vos intérêts.

Nous avons également :

- négocié, signé et prorogé **10 accords d'entreprise**, dont ceux relatifs à l'intéressement, au compte épargne temps (classique, présence familiale et création d'entreprise), en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, au congés de solidarité... Qui peut encore affirmer que « la CGT ne signe jamais rien... » ? ;
- participé activement aux **réunions du CSE**, de la commission CSSCT (commission santé sécurité et conditions de travail) et aux réunions de mise en œuvre du protocole sanitaire ;
- effectué de **nombreuses visites syndicales** ou dans le cadre du CSSCT, en agences et aux sièges, même si la pandémie n'a pas facilité notre démarche ;
- permis à de nombreux collègues de **trouver une réponse à leurs interrogations**, notamment en matière de droit du travail ;
- informé et alerté via nos **communications syndicales** ;
- participé activement à la **gestion des œuvres sociales**.

Élections professionnelles
du 10 au 18 novembre 2022

CONSEIL DE DISCIPLINE

Collège 1

Titulaire : Caroline Civrais
Suppléante : Caroline Civrais

Collège 2

Titulaire : Philippe Péniero
Suppléante : Rhazia Aliti

Collège 3

Titulaire : Stéphane Chartier
Suppléant : Hervé Dagniaux

Pourquoi choisir nos candidates et candidats ?

La CGT agit avec responsabilité, intégrité et n'a qu'une seule raison d'être : la défense et la conquête de nouveaux droits pour les salariés.

CANDIDAT-E-S CGT AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Collège 1



Collège 2



Conseiller du salarié

Conseiller prud'homal

Conseiller prud'homal

Conseiller prud'homal



AGIR POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS ET CONQUÉRIR DE NOUVELLES AVANCÉES SOCIALES

Dans le cadre des instances représentatives du personnel, nous voulons avancer sur les points suivants.

Conditions de travail

Nous souhaitons la mise en place d'indicateurs pertinents de suivi du climat social où les organisations syndicales seront parties prenantes.

Nous exigeons que les objectifs commerciaux soient fixés dans des limites réalistes et atteignables, et que les équipes de terrain retrouvent de l'autonomie dans la gestion de leurs activités.

Nous voulons travailler à une solution pour améliorer la gestion des appels entrants dans les agences.

Nous demandons la mise en place d'une équipe « renfort » (réseau et siège) suffisamment étoffée pour pallier aux absences et aux surcharges de travail ponctuelles.

Nous demandons la création de postes dédiés à la gestion de l'accueil dans les agences le nécessitant.

Temps de travail

Nous demandons une comptabilisation objective du temps de travail en levant les freins à la déclaration des heures supplémentaires, ce qui permettra le juste paiement du travail réel et d'ajuster les effectifs sur les secteurs en tension.

Rémunération

Nous exigeons a minima le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Nous revendiquons plus de transparence dans la distribution des augmentations individuelles et dans l'attribution des primes avec une juste répartition des éléments de rémunération.

Nous voulons une revalorisation des métiers sur la grille des salaires du CATP pour tenir compte de la réalité du marché de l'emploi.

Vie professionnelle/vie personnelle

Nous demandons la prise en compte de la vie personnelle dans les mobilités.

Nous défendons la mise en place d'un télétravail ouvert à tous, basé sur la confiance.

Nous nous battons pour une véritable égalité professionnelle homme/femme qui englobe non seulement la rémunération, mais également les classifications, les promotions et les parcours de carrière.

Social

Nous demandons la mise en place du forfait mobilités durables pour encourager le recours à des transports plus propres pour les trajets domicile-travail.

Nous souhaitons une expertise sur le niveau des prestations de la complémentaire santé, afin de juger de la pertinence du choix de la direction.

Alors, du 10 au 18 novembre 2022

Pour changer le rapport de force
Pour préserver et gagner de nouveaux droits

Votez CGT